

Rabelais et ses éditeurs

Henri-Émile Chevalier

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

I

Le roman de Rabelais est divisé en cinq livres, dont le dernier, publié plusieurs années après la mort de l'auteur, n'est certainement pas sorti de sa plume, du moins tel que nous le possédons. Chacun de ces cinq livres parut d'abord séparément. Il n'existe même pas d'édition collective émanée de Rabelais.

Le premier livre, la Vie très horrifique du grand Gargantua, présente cette particularité que très-probablement il ne fut composé et ne vit le jour qu'après le second, où commence le récit des faits et gestes de Pantagruel. Il paraît certain, en effet, que Rabelais, voyant le succès des Grandes et inestimables Chroniques de Gargantua, œuvre sans prétention, et, il faut le dire, sans mérite, qu'il avait composée pour se moquer des lecteurs de romans de chevalerie, et qui parut en 1532, se décida à donner comme suite le premier livre de Pantagruel, qui fut publié la même année ou l'année suivante. Puis, cette œuvre admirable terminée, il sentit combien les Grandes Chroniques étaient indignes de lui. Il refit alors de toutes pièces un nouveau Gargantua, qui devint le premier livre de son immortel roman.

Quatre éditions de ce livre furent faites avec le concours de l'auteur. On ne connaît qu'un exemplaire de la première, et comme il est incomplet du titre, on ignore si elle portait une date ; mais on suppose qu'elle fut imprimée à Lyon, par François Juste, en 1534 ou dans les premiers mois de 1535. Les autres furent données par ce libraire en 1535, 1537 et 1542.

Le second livre (premier de Pantagruel) parut d'abord à Lyon, chez Claude Nourry, sans date, dans le format in-4. On suppose que cette édition est de 1532. Ce livre fut publié de nouveau en 1533, en 1534 et en 1542, à Lyon, chez François Juste.

La première édition du troisième livre est de Paris, Chrestien Wechel, 1546, in-8. Rabelais en donna une nouvelle édition en 1552, à Paris, chez Michel Fezandat, in-8.

En cette année 1552 parut, chez le même Fezandat, la première édition complète du quatrième livre. Il en avait été publié déjà onze chapitres en 1548.

Le cinquième livre fut imprimé en 1564, onze ans après la mort de Rabelais. Il en avait déjà paru un fragment en 1562.

Àchaque édition nouvelle, Rabelais faisait subir des modifications à son texte. Les changements les plus importants sont ceux qu'on remarque dans l'édition de 1542 des deux premiers livres. Là, l'auteur supprime les attaques contre la Sorbonne, et tout ce qui sentait par trop l'hérésie ou pis encore ; les bûchers étaient allumés : il fallait être prudent.

II

On fixe généralement à l'année 1553 la date de la mort de Rabelais. De son vivant, les libraires de Paris, de Lyon, de Poitiers, de Valence, de Toulouse, de Rouen, s'empressèrent de reproduire son roman, soit livre par livre, soit en réunissant les livres alors publiés. À partir de 1553, on fait de nombreuses éditions collectives des quatre premiers livres, sous le titre d'Œuvres. À dater de

1567, les Œuvres contiennent les cinq livres et divers opuscules plus ou moins authentiques, et les libraires de France et de l'étranger les reproduisent à l'envi. De 1663 à 1669, les Elsevier en donnent trois éditions.

En 1711 fut faite la première édition critique des œuvres de Rabelais, due aux soins de le Duchat et de la Monnoye. Une nouvelle édition avec le commentaire de le Duchat parut en 1741, en trois volume in-4. Les autres éditions du dix-huitième siècle n'ont rien qui mérite d'attirer l'attention. Le dix-neuvième siècle a produit déjà bien des éditions de Rabelais. Nous devons mentionner celles de M. de Laulnaye, publiées en 1820, 3 vol. in-18 ; en 1823, 3 vol. in-8, et en 1835, 1 vol. grand in-8 ; l'édition Variorum, 1823-1826, entreprise par MM. Esmangart et Éloi Johanneau, et restée inachevée, bien qu'elle forme neuf volumes in-8 ; l'édition du bibliophile Jacob (M. Paul Lacroix), 1840, en un volume grand in-18.

De toutes les éditions publiées depuis trois siècles, pas une ne donne ce que le lecteur est en droit d'exiger avant tout, le texte vrai, complet et définitif de Rabelais. Pourquoi cela ? C'est, j'ose le dire, parce qu'on ne s'était pas encore bien exactement rendu compte de ce que doit être une édition d'un classique français.

III

C'est à propos de Rabelais que la marche à suivre à cet égard a été tracée pour la première fois, si je ne me trompe ; dans les Conseils aux éditeurs futurs de Rabelais (Recherches, p. 138 et suiv.), M. Brunet a établi des règles purement objectives, il est

vrai, mais qu'il est facile de généraliser et qu'on peut formuler ainsi :

1 Reproduire exactement le texte de la dernière édition revue par l'auteur ;

2 Relever les variantes de toutes les éditions antérieures faites avec son concours.

Ce n'est pas ainsi qu'on avait procédé jusqu'alors. En général, celui qui publiait les œuvres d'un auteur mort prenait une édition quelconque, et la reproduisait en corrigeant à sa guise, changeant les mots vieillis ou qu'il ne comprenait pas, redressant les hémistiches boiteux, suppléant par des vers de son crû ceux qui manquaient, etc. Quelquefois on conférait plusieurs éditions, originales ou non, adoptant les variantes qu'on trouvait les meilleures, même celles des éditions posthumes ; on offrait au lecteur un texte fait de pièces rapportées, que l'auteur aurait eu parfois de la peine à reconnaître.

Ainsi fit-on pour Rabelais en particulier. Les éditeurs du seizième et du dix-septième siècle reproduisaient tout bonnement l'édition qui leur tombait sous la main, la première venue. Le Duchat consulta un grand nombre d'éditions ; mais il n'eut pas à sa disposition quelques-unes de celles qui lui auraient été les plus utiles. D'ailleurs, le chaos des éditions anciennes n'était pas encore débrouillé ; le Duchat ne connut pas l'importance de celles qui lui manquaient, et il accorda trop de confiance à des réimpressions inexactes ou incomplètes. Ceux qui sont venus après lui n'ont pu éviter complétement l'écueil dans lequel il est tombé.

Ce n'est réellement qu'après la publication des Recherches de Brunet qu'il a été possible de songer à une édition définitive de

Rabelais.

Cette édition fut entreprise à peu près vers le même temps par MM. Burgaud des Marets et Rathery, d'une part, et de l'autre par M. Jannet.

L'édition des premiers parut en 1857-1858, chez MM. Didot, en deux volumes grand in-18. Elle est épuisée ; on la réimprime en ce moment.

M. Jannet fit paraître en 1858, dans la Bibliothèque elzevirienne, le premier volume de son édition, contenant les trois premiers livres du roman de Rabelais.

Cette édition n'ayant pas été continuée, M. Jannet en a commencé une nouvelle chez M. Picard, en 1867. Celle-ci formera six volumes in-16, dont cinq ont déjà paru.

L'édition de M. Marty-Laveaux se composera de cinq volumes petit in-8. Le premier livre, formant un demi-volume, est en vente.

Celle de MM. A. de Montaiglon et Louis Lacour aura trois volumes grand in-8. Le premier vient de paraître.

Ces deux dernières éditions, imprimées avec luxe, en caractères antiques, sur papier vergé, sont d'un prix élevé. Celle de M. Jannet, imprimée également en caractères antiques, est d'un prix très-modique, ainsi que celle de MM. Burgaud des Marets et Rathery. Mais il existe entre ces diverses éditions des différences autrement importantes que celles qui résultent du format, du papier et du prix.

IV

MM. Burgaud des Marets et Rathery se sont écartés quelque peu, pour l'établissement du texte, de la marche tracée par Brunet. Choisissant dans diverses éditions les leçons qui leur ont paru les meilleures, ils en ont même adopté quelques-unes qu'on ne trouve pas dans les éditions regardées par Brunet comme les seules originales. Et comme ils n'ont relevé qu'un petit nombre de variantes, les modifications qu'ils ont introduites dans le texte ne sont pas toujours signalées, d'où il suit que leur édition ne ressemble à aucune des éditions de Rabelais, et qu'ils ne donnent pas au lecteur le moyen de reconstituer un texte original quelconque.

M. Jannet, au contraire, s'est renfermé dans l'observation stricte des règles que nous avons rappelées tout à l'heure. Il reproduit pour chaque livre la dernière édition donnée par l'auteur ; il relève toutes les variantes des éditions antérieures, qu'il a eu la bonne fortune d'avoir sous les yeux, et qu'il ne retrouverait probablement pas aujourd'hui.

M. Marty-Laveaux et MM. de Montaiglon et Lacour suivent exactement, à l'égard du texte, la même marche que M. Jannet. M. Marty-Laveaux promet des variantes, sans dire s'il les donnera toutes ; MM. de Montaiglon et Lacour ne donneront que les plus importantes.

Mais ce qui établit une distinction capitale entre les éditions dont nous venons de parler, c'est le système suivi pour l'orthographe et pour la ponctuation.

On sait combien l'orthographe française était incertaine au seizième siècle et au dix-septième. C'est à ce point qu'on aurait pu dire qu'elle n'existait pas. Dans les livres les plus corrects de cette époque, on peut trouver dans la même page le même mot imprimé de trois ou quatre manières différentes. Lorsqu'il s'agit de réimprimer un livre de la seconde moitié du dix-septième siècle, on peut, sans grand inconvénient, adopter l'orthographe actuelle. Mais il n'en est pas de même pour les ouvrages antérieurs à cette époque, parce qu'alors l'orthographe est en voie de formation, et qu'il est intéressant pour le philologue de suivre, à travers ses irrégularités, les modifications successives qu'elle subit. Cela est vrai surtout pour Rabelais, dont l'orthographe varie systématiquement d'un Livre à l'autre.

Brunet n'avait pas d'opinion bien arrêtée à cet égard. « En donnant une édition de Rabelais, dit-il (Recherches, p. 143), ce qu'il y aurait de mieux à faire, selon nous, serait de choisir un des deux moyens que nous allons proposer et de s'y attacher invariablement. Ainsi donc de deux choses l'une : ou bien on suivrait pour l'orthographe des quatre premiers livres les dernières éditions données sous les yeux de l'auteur, c'est-à-dire celle de Juste, 1542, pour les deux premiers, et celle de Paris, Mich. Fezandat, 1552, pour le troisième et le quatrième ; et pour le cinquième, qui est posthume, une des premières éditions complètes ; ou bien, si l'on voulait éviter le mélange discordant de différentes orthographes dans une même édition, on observerait celle des deux Livres imprimés chez Fezandat en 1552, et on s'y conformerait dans les autres livres, en ayant grand soin d'écrire constamment le même mot de la même manière, chose qui jusqu'ici n'a été, que je sache, bien observée dans aucune édition de ce roman ».

MM. Burgaud des Marets et Rathery ont voulu « éviter le mélange discordant de différentes orthographes » ; mais ils se sont écartés du plan proposé par M. Brunet, et avec raison. En effet, outre que l'orthographe des éditions de Fezandat n'est pas aussi régulière que le supposait l'illustre bibliographe, elle est, par suite des concessions faites par Rabelais au système étymologique alors en faveur, beaucoup plus compliquée que celle des plus anciennes éditions des deux premiers Livres, laquelle se rapproche beaucoup plus de celle qu'on suit actuellement. MM. Burgaud des Marets et Rathery se sont attachés à simplifier l'orthographe en la rendant uniforme. Ils ont eu soin d'écrire constamment chaque mot de la même façon, mais en adoptant, de toutes les formes employées dans les diverses éditions de Rabelais, celle qui se rapproche le plus de l'orthographe actuelle. Il est incontestable qu'ils ont par là grandement facilité la lecture de Rabelais aux personnes peu versées dans la connaissance de notre vieux langage.

M. Jannet a résolûment adopté le premier des modes proposés par M. Brunet. « J'ai, dit-il, respecté l'orthographe que j'avais sous les yeux. Dans le texte, c'est celle de l'édition qui m'a servi de copie ; dans les variantes, celle des éditions qui les fournissent ».

Jusque-là, M. Marty-Laveaux suit exactement le même système. Mais voici où les deux éditeurs cessent d'être d'accord : « Il est bien entendu, dit M. Jannet, que j'ai distingué les i des j, les u des v, qui, dans les originaux, sont confondus ou mis à la place les uns des autres, suivant des règles qu'il serait trop long d'exposer ici. Cela facilite la lecture sans porter atteinte à la fidélité du texte ». M. Marty-Laveaux lui reproche d'avoir par là « singulièe-

rement modifié la physionomie de l'ouvrage qu'il reproduisait ». Le fait est incontestable ; mais, en vérité, je crois que M. Marty-Laveaux sera le seul à l'en blâmer, et qu'il aurait mieux fait de l'imiter. M. Jannet a fait ce qu'avaient fait avant lui Le Duchat, Johanneau et tant d'autres ; ce qu'avaient fait MM. Burgaud des Marets et Rathery, qui, précisément, font observer qu'on fait de même pour les auteurs latins et pour les auteurs du siècle de Louis XIV. Ils auraient pu ajouter qu'on ne fait pas autrement pour les plus anciens monuments de notre littérature. M. Marty-Laveaux peut s'en convaincre en ouvrant, par exemple, un volume de la collection des Anciens poëtes de la France, publiée sous la direction de M. Guessard, membre de l'Institut, son ancien maître à l'École des Chartes.

Il est un autre point sur lequel M. Marty-Laveaux a une manière de voir toute particulière : il s'agit de la ponctuation. M. Jannet a dit, toujours à propos de Rabelais : « Quant à la ponctuation, elle était à refaire entièrement, comme dans tous les vieux auteurs. Je l'ai établie de mon mieux. J'ai coupé les dialogues par des traits allongés, qu'en typographie, comme en mathématiques, on appelle des moins. Cela jette beaucoup de clarté dans le livre, et ne pourrait avoir qu'un inconvénient, celui de prouver que je n'ai pas toujours bien compris ». M. Marty-Laveaux s'élève vivement contre cette liberté grande. Il tient beaucoup à cette ponctuation, qui, de son aveu, n'a pas de règles, mais qu'il déclare néanmoins plus importante encore que l'orthographe. Il nous prévient qu'il l'a conservée scrupuleusement (douce illusion !). Pour indiquer le changement d'interlocuteur dans le dialogue, il n'a pas usé « de la ressource facile de mettre partout des tirets », parce que les tirets ne sont à la mode qu'à partir des Contes moraux de Marmontel, mais il a respecté cer-

tains espaces blancs qui, selon lui, « marquent un repos plus grand que le point, moindre que l'alinéa », ce qui, par parenthèse, produit dans certains cas un effet qu'il n'avait pas prévu. Lorsque la phrase précédée d'un de ces espaces blancs commence au bout de la ligne, ce qui arrive fréquemment, cela produit un véritable alinéa, souvent intempestif.

En somme, chacun des deux éditeurs s'est placé à un point de vue différent : M. Jannet a voulu donner un texte fidèle avant tout, mais en même temps clair, d'une lecture facile, intelligible, pour le plus grand nombre possible de lecteurs ; M. Marty-Laveaux a eu en vue un public tout particulier d'antiquaires amis de Rabelais (Avertissement, p. iij). Le premier a fait un travail d'éditeur dont il connaissait les difficultés et les périls ; le second entreprend un travail de reproduction dont un photographe s'acquitterait mieux que lui.

Loin de nous la pensée de blâmer les reproductions exactes de livres menacés de disparaître. Nous serions heureux de voir des bibliophiles zélés réimprimer les trois ou quatre volumes d'éditions originales de Rabelais dont on ne connaît qu'un exemplaire. Ces volumes, il faudrait les reproduire lettre pour lettre, ligne pour ligne, page pour page, avec leurs incorrections, avec leur ponctuation fantasque. Ce seraient des matériaux précieux mis à la portée des érudits. On pourrait, par la suite, réimprimer ainsi les éditions originales des quatre livres, sans omettre celles que M. Marty-Laveaux a prises pour texte de la sienne.

M. Marty-Laveaux, en effet, malgré son désir sincère de faire une sorte de fac-simile de l'édition qu'il reproduisait, s'en est éloigné beaucoup plus qu'il ne l'avait cru tout d'abord. Si nous comparons un passage pris au hasard dans le premier Livre, nous

trouvons que l'édition de M. Marty-Laveaux se rapproche beaucoup plus de celle de M. Jannet que de l'édition type.

Deux modifications systématiques contribuent largement à ce résultat. Dans l'édition gothique du premier livre, de François Juste, 1542, l'apostrophe n'existe pas, et l'accent aigu sur l'é masculin final est très-rare. À l'exemple de M. Jannet, M. Marty-Laveaux introduit partout et cet accent et l'apostrophe. Il reproche à son devancier de n'avoir tenu presque aucun compte des majuscules ; mais lui-même les place et les déplace d'une façon qui semble passablement arbitraire. Quant à cette ancienne ponctuation à laquelle il attache tant de prix, il ne laisse pas de la modifier sensiblement. En somme, ce qui contribue plus particulièrement à donner à son édition une tournure archaïque, c'est le soin qu'il a eu de conserver les s longues, et d'employer des ligatures qui n'existent même pas dans l'original. Afin que le lecteur puisse juger en connaissance de cause, nous donnons ici le commencement du chapitre XLVII, tel que nous le trouvons dans l'édition de François Juste, dans celle de M. Jannet et dans celle de M. Marty-Laveaux. On verra que, dans un passage de quatre-vingts mots environ, cette dernière édition présente une apostrophe, huit é accentués et trois virgules qui ne sont pas dans l'original. À l'égard des majuscules, nous ne pouvons nous expliquer comment le lieu nommé Chosé peut y avoir plus de droits que le lieu nommé rivière.

Édition de François Juste, 1542.

Édition de M. Jannet.

Édition de M. Marty-Laveaux.

Au point de vue de l'orthographe et de la ponctuation, nous sommes assez embarrassé pour parler de l'édition de MM. de Montaiglon et Lacour. Le volume publié n'étant précédé d'aucun avertissement, nous ne connaissons pas au juste les intentions des éditeurs. Il nous paraît néanmoins qu'ils se bornent à reproduire exactement le texte de M. Jannet. Nous remarquons seulement qu'ils ont osé beaucoup plus que lui, — peut-être trop, — à l'égard de la division du texte, qu'ils ont disposé en alinéas extrêmement nombreux.

V

Il s'en faut de beaucoup que les éditions originales de Rabelais soient correctement imprimées. Aussi les éditeurs modernes ont-ils pour la plupart cru devoir faire des corrections plus ou moins nombreuses, soit en s'aidant des éditions antérieures, soit en tâchant de pénétrer et de rendre de leur mieux la pensée de l'auteur.

Pour le premier livre, un travail minutieux de confrontation de l'édition de M. Jannet avec celle qui lui a servi de type m'a permis de relever douze douzaines de corrections, chiffre exact.

Sur ces cent quarante-quatre corrections, cent dix-sept ont passé dans l'édition de M. Marty-Laveaux ; vingt-sept n'ont pas été admises par lui.

M. Marty-Laveaux a eu vingt fois raison. Toutes les fois, en effet, qu'une correction n'est pas absolument indispensable, il faut respecter le texte. M. Jannet a donc fait des corrections qui

n'étaient pas suffisamment justifiées : j'en trouve même cinq ou six qui me paraissent mauvaises. Mais je regrette que M. Marty-Laveaux en ait négligé jusqu'à sept qui me semblent indispensables pour l'intelligence du texte.

Page 39 de l'édition de M. Jannet : « Car comme le blanc exteriorement disgrege et espart la veue, dissolvent manifestement les espritz vizifz, selon l'opinion de Aristoteles en ses problemes, et les perspectifz… » M. Marty-Laveaux reproduit le texte : « et des perspectifz ».

Page 44 : « Adjustoit la boussole ». M. : « Adjoustoit la boussole ». Ajouter n'est pas ajuster.

Page 118 : « N'est-ce pas assez tracassé de avoir transfreté la mer Hircane ?… » M. : N'est-ce pas assez tracassé dea, avoir transfreté ?… »

Page 168 : « Voyans, les assiegez, de tous costez les Gargantuistes avoir gaigné la ville, se rendirent au moyne à mercy » M. : « Voyans les assiegez de tous costez, et les Gargantuistes avoir gaigné la ville, se rendirent au moyne à mercy ».

Page 178 : « Item, parce qu'en iceluy temps on ne mettait en religion des femmes sinon celles qui estoient borgnes, boyteuses, bossues, laydes, defaictes, folles, insensées, maleficiées et tarées, ny les hommes, sinon catarrez, mal nez, niays et empesche de maison (— À propos, dist le moyne, une femme qui n'est ni belle ni bonne, à quoy vault toille ? — À mettre en religion, dist Gargantua. — Voyre, dist le moyne, et à faire des chemises), feut ordonné que là ne seroient reçues sinon les belles… » M. : « Item… empesche de maison ».

Àpropos (dist le moyne), vne femme qui n'est ny belle ny bonne, à quoy vault toille ? À mettre en religion, dist Gargantua. Voyre, dist le moyne, et à faire des chemises. Feut ordonné… » Ici l'interruption, que M. Jannet a placée entre parenthèses, commence par un alinéa et est suivie d'un des espaces blancs que nous savons. La phrase principale est coupée net après le mot maison, et recommence par une lettre capitale, comme si c'était une phrase nouvelle.

Page 179 : « Vingt et sept cent mille huyt cent trente et un moutons à la grande laine ». M. : « … trente et un mouton… » Le nombre est suffisant pour entraîner la marque du pluriel.

Page 182 :

Voz abus meschans
Rempliroient mes champs
De meschanceté.

M. Marty-Laveaux imprime : mes camps. Le sens en souffre ; la rime du second vers devient insuffisante, et sa répétition calculée dans le troisième n'existe plus.

M. Marty-Laveaux a fait lui-même un petit nombre de corrections plus ou moins heureuses. Page 12 de son édition, il imprime : passé, au lieu de : pessé, qu'on lit dans le texte et dans l'édition Jannet. — Page 17 : resieunier ; texte : resieumer ; J. : resieuner. — Page 93 : ousterent ; texte : cousterent ; J. : housterent. Mais il me semble qu'il a eu tort de s'éloigner du texte et de l'édition dans ce passage de la page 158 (édition J.) : « C'est (dist Gargantua) comme l'eau du Nile en Égypte, si vous croyez Strabo et Pline, lib. vij, chap. iij, advise que c'est de la miche, des habitz et des corps ». Ceci me semble dire clairement que les

inondations du Nil, en fécondant les terres, pourvoient aux besoins des habitants ; mais je ne comprends plus lorsque je lis dans l'édition M., suivant la leçon des deux premières éditions originales : « C'est (dist Garagantua) comme l'eau du Nile en Égypte, si vous croyez Strabo et Pline, lib. vij, chap. iij, advisez que c'est de la miche, des habits et des corps ».

M. Marty-Laveaux, dans le chapitre XXII et ailleurs, ajoute la lettre x à l'article au, lorsque celui-ci est joint à un pluriel. Avant de faire cette correction vingt fois, il eût été bon de se demander si la prétendue faute si souvent répétée n'était pas systématique. M. J. s'est abstenu. M. de Montaiglon a corrigé comme M. Marty-Laveaux, mais en mettant l'x entre crochets.

VI

On a dit que Rabelais est « un de ces auteurs susceptibles d'avoir un commentaire plus ample que le texte ». Sans être tout à fait de cet avis, je reconnais que de nombreux passages ont besoin d'être éclaircis, bien des mots demandent à être expliqués. MM. Burgaud des Marets et Rathery ont placé leur commentaire au bas des pages. C'est un travail très-recommandable. M. Jannet, M. Marty-Laveaux et M. de Montaiglon promettent, entre autres choses, chacun un glossaire. Un glossaire de Rabelais sera chose fort utile, et ces messieurs sont tous en état de le bien faire. Attendons, et résumons-nous :

Jusqu'à présent il n'avait pas été fait d'édition exacte et complète de Rabelais.

Celle de MM. Burgaud des Marets et Rathery, très-commode pour le plus grand nombre des lecteurs, n'est pas suffisante pour le public lettré.

Celle de M. Marty-Laveaux n'est ni assez servilement fidèle pour les érudits, ni assez émondée de difficultés pour un public plus nombreux. Elle est d'ailleurs imprimée en caractères trop menus et fort disgracieux, qu'on nous donne bien à tort pour des caractères gravés au seizième siècle.

Celle de MM. de Montaiglon et Lacour est vraiment belle et bien imprimée.

L'édition de M. Jannet est aussi lisible au moins que celle de MM. Burgaud des Marets et Rathery, aussi exacte que celle de M. Marty-Laveaux, aussi bien exécutée que celle de MM. de Montaiglon et Lacour.

L'éditeur disait dans son avertissement qu'elle serait « pour quelque temps du moins, non-seulement la plus exacte et la plus complète, mais encore la plus commode et la plus jolie ». Le temps où elle cessera de réunir tous ces avantages n'est pas encore venu.

En somme, M. Jannet, le savant fondateur de la Bibliothèque elzevirienne, l'auteur si justement célèbre de la nouvelle Collection Jannet, publiée par M. E. Picard, a fait un travail sérieux, consciencieux, d'érudition, de distinction grande tout à la fois, et qui, suivant nous, devra primer toutes les récentes éditions de Rabelais.

H. Émile Chevalier.

Sources et licence

Texte : https://fr.wikisource.org/wiki/Rabelais_et_ses_%C3%A9diteurs. Domaine public ; transcription Wikisource CC BY-SA 4.0. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.